SPECIAL ELAGAGE

Il est porté à la connaissance des habitants de la commune Sorde-l'Abbaye que des travaux d'élagage nécessaires à l'entretien des lignes électriques vont être entrepris sur le territoire de votre commune par l'entreprise prestataire d'Enedis :

TRENVI

Les propriétaires concernés et la mairie seront prévenus. Nous réaliserons ces travaux durant la période :

Du 05/06/2023 au 29/12/2023

Le responsable des travaux est **PESTANA Jeronimo** de l'entreprise **TRENVI**, et joignable au numéro de téléphone suivant **07 76 31 33 27**.

Nous vous demandons de respecter les consignes de sécurité précisées par le responsable du chantier durant les travaux.

Restant à votre écoute, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Philippe de ISLA
Responsable du Pôle Prestataires

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées.
Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques.
Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Enedis Direction Régionale Pyrénées et Landes
Pôle Prestataires
4 Boulevard des Cigales
40130 CAPBRETON
urepyrlandes-ag-prestataires@enedis-grdf.fr

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex

SPECIAL ELAGAGE

Les dégâts occasionnés par les tempêtes hivernales ont montré l'importance d'un élagage régulier des arbres à proximité des lignes électriques. Plus de la moitié des incidents sur les réseaux électriques sont causés par des chutes d'arbres.

L'élagage des arbres à proximité des lignes électriques BT et HTA, situées en domaine public ou privé, est assuré par le Distributeur d'électricité Enedis sauf dans les cas suivants :

1 En domaine privé, si l'arbre déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (art.24 du décret du 14 mars 1965 ch. IV).

2 En domaine privé ou public, si le propriétaire, lors de la plantation de l'arbre, n'a pas respecté les distances réglementaires par rapport à une ligne (NF CII-201).

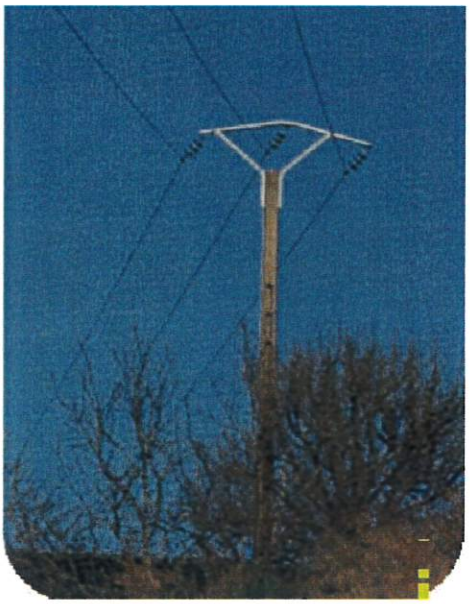

L'élagage des arbres à proximité des lignes électriques HTB (63000 volts) est assuré par le RTE (Réseau de Transport Electricité).

ELAGUER SOI-MEME ?

Le propriétaire doit réaliser les travaux sous certaines conditions bien précises.

Aucun travail d'élagage aux abords des lignes électriques ne pourra être entrepris par le propriétaire sans accord préalable d'Enedis. En cas d'accident ou incident électrique dû au non-respect des consignes de sécurité, la responsabilité d'Enedis pourrait être dégagée.

Enedis recommande de faire réaliser les travaux d'entretien lourds par des entreprises spécialisées. Les propriétaires ne peuvent les réaliser que s'ils remplissent les mêmes conditions. Le travail en hauteur doit impérativement être confié à du personnel qualifié et équipé pour cette tâche dangereuse et très particulière.

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées.
Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques.
Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Enedis Direction Régionale Pyrénées et Landes
Pôle Prestataires
4 Boulevard des Cigales
40130 CAPBRETON
urepyrlandes-ag-prestataires@enedis-grdf.fr

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex

SPECIAL ELAGAGE

ZONES D'ELAGAGE ET DISTANCES MINIMALES A RESPECTER

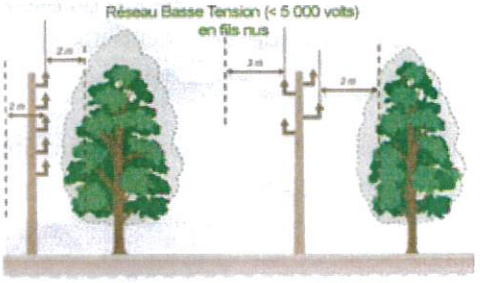

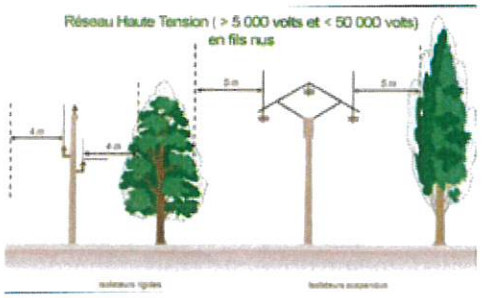

Distance à respecter pour la plantation d'arbustes ou de taillis sous le réseau aérien nu

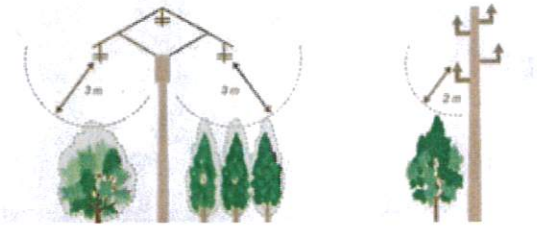

Réseau Basse Tension ou Haute Tension en conducteurs isolés

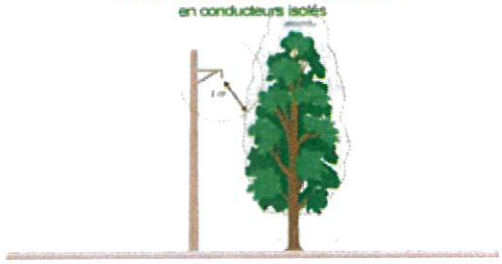

QUELLES DÈMARCHES ?

Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'entretien à proximité des lignes électriques doit en faire la demande écrite à Enedis avec une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT). Enedis informe alors le propriétaire des mesures de sécurité à appliquer strictement pour la réalisation des travaux.

Contact : Enedis – Groupe Exploitation (DICT) 39 Ave du 8 mai 1945, BP 104,

64101 BAYONNE CEDEX Fax : 05 59 14 40 09

- DICT en ligne sur www.protys.fr
- DICT : modèle CERFA N°13619*01

Téléchargeable sur site www.service-public.fr/formulaires/

LE SAVIEZ VOUS ?

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, Enedis engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages. Coût moyen des dégâts à la charge des propriétaires : 6000 €.

Conseil n°1 : Aux abords des lignes, plantez dans le respect des distances à respecter.
Conseil n°2 : Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat en cas de dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes propriétaires.

CAHIER DES CHARGES DES ENTREPRISES TRAVAILLANT POUR LE COMPTE D'Enedis

Les entreprises doivent :

- Avertir les propriétaires des arbres
- Ranger en tas les coupes de bois et laisser sur place (les arbres appartiennent aux propriétaires).

L'entreprise travaillant chez vous pour Enedis :

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées.
Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques.
Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Enedis Direction Régionale Pyrénées et Landes
Pôle Prestataires
4 Boulevard des Cigales
40130 CAPBRETON
urepyrlandes-ag-prestataires@enedis-grdf.fr

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex